



**Rubrique:** Avis selon l'ordonnance sur le registre du commerce

**Sous-rubrique:** Sommation selon l'ORC 2021

**Date de publication:** SHAB 15.03.2021, **Publication répétée:** 16.03.2021, 17.03.2021

**Numéro de publication:** BH00-0000000533

**Entité de publication**

Registre du commerce du canton de Vaud, Rue Grenade 38, 1510 Moudon

## Sommation des entreprises individuelles, Ravet Construction

### 1. Publication

**Organisation concernée:**

Ravet Construction  
CHE-169.566.039  
Rue du Village 27  
1802 Corseaux

**Remarques juridiques:**

L'entreprise individuelle mentionnée n'a actuellement pas de domicile au siège enregistré. L'entreprise individuelle est donc sommée, en vertu de l'art. 934a, al. 1, CO, de régulariser sa situation légale et de requérir l'inscription, dans le délai indiqué, auprès de l'office du registre du commerce compétent. Dans le cas contraire, la radiation de l'entreprise individuelle est ordonnée par l'office du registre du commerce.

Conformément à l'art. 940 CO, l'office du registre du commerce peut également prononcer une amende d'ordre de 5000 francs au plus.

**Remarques juridiques complémentaires:**

L'émolument dû pour la présente sommation est fixé à CHF 100. Les débours sont fixés à CHF 45.

**Délai :** 30 jours

**Fin du délai:** 16.04.2021

**Point de contact:**

Registre du commerce du canton de Vaud,  
Rue Grenade 38, P.O.B. 198  
1510 Moudon